



Identifier les déficients auditifs discrets

Les personnes porteuses de ce Handicap sont rarement encouragées à manifester leurs difficultés de communication.

Par ailleurs, certaines personnes atteintes de Déficience auditive n'ont pas conscience de leur problème d'audition.

La plupart des troubles auditifs se manifestent progressivement.

De plus, certaines personnes peuvent nier la situation et se voiler la face, en refusant d'admettre à leur entourage qu'ils entendent mal. Malgré de la bonne volonté on peut comprendre que bénéficier d'un Handicap peut être difficile à admettre.

La présence d'une personne atteinte de surdit   atteste sa volont   de communiquer.

On peut soup  onner une **SURDIT  ** chez une personne qui:

- ▶ Vous demande de vous r  p  ter ou de parler plus clairement
- ▶ R  pond bizarrement    vos questions
- ▶ Ne quitte pas votre bouche des yeux
- ▶ Tourne sa t  te de fa  on    mieux entendre
- ▶ Parle trop fort ou trop bas
- ▶ Ne r  pond pas quand vous lui parlez

**Osons rechercher les
signes d'une   ventuelle
SURDIT  **

PARTENAIRES:



PETIT GUIDE POUR DIALOGUER AVEC UNE PERSONNE ATTEINTE DE SURDIT  



D  finition de la surdit  :
*incapacit   ou difficult     
percevoir la parole.*



SURDI 30

Association Gardoise des D  ficients Auditifs
20 place Hubert Rouger 30000 N  mes

Comment parler avec une personne atteinte de surdité ?

- ▶ **Parlez** lui bien **en face** (sans vous retourner ou baisser la tête : il perdrait un morceau de la discussion). Sachez qu'un stylo dans la bouche, une cigarette ou un chewing-gum gênent la bonne compréhension de la lecture labiale.
- ▶ **Prévenez** votre interlocuteur **si vous changez de sujet**. Comme on ne peut lire sur les lèvres que 30% des mots, les 70% restant sont des hypothèses vis-à-vis du sujet de discussion (seul le thème permet de distinguer un "chapeau" d'un "chameau").
- ▶ Faites des **phrases courtes** qui facilitent la compréhension et demandent moins de concentration visuelle au malentendant.
- ▶ **Répétez en articulant** mieux s'il ne saisit pas une phrase, il n'est pas forcément utile de la prononcer plus doucement c'est l'articulation qui compte
- ▶ Sinon, **réorganisez la phrase** et **changez le vocabulaire** peut-être trop technique ou compliqué.
- ▶ **Ne la répétez pas en criant** : ça ne sert à rien de lever la voix puisque le sourd n'entend rien ! De plus crier donne des mimiques faciales proches de celles de l'énervement et de l'agacement. Cela risque de mettre mal à l'aise votre interlocuteur, qui va vraiment se sentir en trop et va dire qu'il a compris même si ce n'est pas le cas...



Comment communiquer avec une personne atteinte de surdité ?

- ▶ Lorsque vous parlez avec un malentendant faites attention à vos **mimiques faciales**. Accordez-les avec ce que vous dites cela aide beaucoup la compréhension
- ▶ Utilisez un **papier** et un **crayon** pour **écrire** quelques mots ou **dessiner**. Vous pouvez mimer quelques situations. Si vous essayez de rentrer en contact avec un sourd, il ne jugera pas votre mime hésitant : le plus important c'est que la communication passe !!!!
- ▶ Ne soyez **pas surpris** par la **voix inhabituelle** ou les intonations des sourds, ne faites pas une mimique dégoûtée : c'est décourageant. Concentrez vous plutôt à comprendre ce qu'ils ont à vous dire. Attachez de l'importance aux paroles, car le ton n'est pas toujours en rapport.



SURDI 30

Association Gardoise des Déficients Auditifs
20 place Hubert ROUGER
30000 Nîmes
Tel: 04.66.84.27.15
SMS: 06.16.83.80.51
E-mail: gaverous@wanadoo.fr
Site: surdi30.org

NOS ACTIONS

Accueil, Accompagnement social et professionnel, après midi Scrabble, initiation à Internet, initiation à la Langue des Signes, regroupement mensuel, sorties, sensibilisation et prévention.

Permanence : Tous les mercredis de 14h30 à 18h00, hors vacances scolaires, au 20 rue du Cirque Romain, place Hubert Rouger, 30 900 Nîmes (sans RDV).

NOS OBJECTIFS

Regrouper devenus sourds et malentendants, ainsi que les personnes sensibilisées à ce handicap, pour faciliter la communication avec les autres dans le respect de leurs différences.

Les représenter auprès des pouvoirs publics, médias et autres associations, par des démarches de sensibilisation, et d'information. Cette énumération est indicative et non limitative.

LIENS UTILES

<http://www.handicap.gouv.fr>
<http://www.agefiph.fr>
<http://www.surdi30.org>

